



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 11
- absents : 0
- exclus : 0

Séance du 12 novembre 2024 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal, ARDISSON Jean-Claude, LUCIANO Luc, DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence, Jérôme MILLET, MORIN Catherine, NOUVEL Alain.

Date de convocation :

08/11/2024

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

Délibération n°29.2024

Objet : Attributions de subventions aux associations dans lesquelles aucun élu n'est impliqué pour l'année 2024 (suite)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les trois nouvelles demandes de subventions des associations pour l'année 2024, dans lesquelles aucun élu n'est impliqué. Il propose les attributions suivantes :

Associations	Montant attribué 2023	Montant demandé 2024	Montant proposé 2024
Huile et Olives en fête	175		250
Patrimoine Histoire et Culture des Baronnie	50		100
Intervalle	200		250
Total			600

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver les montants proposés ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations conformément à ce tableau.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 12 novembre 2024
Christian THIRIOT, Maire.

